



QUEL ENVIRONNEMENT POUR DEMAIN ?

« Villecresnes, la ville où il fait bon vivre » Ce slogan tant de fois mis en avant et si souvent répété aura-t-il encore un sens, dans les prochaines années ? Pas si sûr....

QUEL AVENIR POUR LES ESPACES VERTS ?

L'urbanisation de notre ville s'accélère de manière préoccupante. D'importants projets de constructions sont actuellement dans les cartons ; projets qui conduiront à une atteinte des espaces naturels, indispensables à la biodiversité, si **des mesures conservatoires sérieuses** ne sont pas mises en œuvre.

Les espaces naturels sont pourtant reconnus comme indispensables au développement durable.

Il existe à Villecresnes, non seulement des couloirs naturels mais également des îlots de refuge pour la biodiversité. Ce maillage vert (tellement précieux) dont Villecresnes peut encore s'enorgueillir est mis aujourd'hui à mal par une urbanisation galopante qui souvent, hélas, ne tient pas compte de ces impératifs écologiques.

Deux lotissements sont sortis de terre récemment : chemin d'Aubray et rue des Mardelles. N'est-il pas également question d'un projet de 300 logements ? Ne parle-t-on pas d'un autre à proximité du Réveillon, pendant qu'un autre, encore, se ferait quartier de la gare, le long de la Coulée Verte ?

UN SITE PRECIEUX POUR LA REGION ILE DE FRANCE

Savez-vous que Villecresnes a le privilège d'être située sur le passage de la **Ceinture Verte de Paris** ?

Savez-vous que les 300 logements dont il est actuellement question, se situeront précisément **sur le passage de la Ceinture verte ; continuité biologique** pourtant désignée par la politique environnementale de la Région Ile de France, **dans le cadre d'un écosystème régional, en faveur de la biodiversité et des milieux naturels.**



(N'oublions pas que, 300 logements contribueront à aggraver les conditions de circulation locale. On peut considérer qu'au minimum 600 véhicules supplémentaires (pour ce seul lotissement) circuleront dans les rues de Villecresnes....)

Extrait de «la charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels » :

« Réduire les pollutions, c'est aussi créer des espaces relais et un maillage permettant la pénétration du tissu urbain pour les espèces végétales et animales. La multitude de refuges est importante car elle permet aux espèces de se développer puis de migrer. En augmentant le nombre d'écosystèmes différents, on augmente la biodiversité, on diversifie le paysage. **Les couloirs sont des liens entre les différents écosystèmes.** »



Extrait du dernier bulletin municipal :

Dans le chapitre consacré à l'environnement, un titre prometteur : « Villecresnes est un maillon fort de la liaison verte ». Puis plus loin, on peut lire que l'aménagement des cheminements devra être réalisé « dans le strict respect des paysages, des sites et monuments classés » «en protégeant la vie sauvage». Voilà de bien belles résolutions. Seront-elles suivies d'effets ? Il est permis d'en douter.

En effet, la beauté naturelle de certains de nos sites et le respect de la faune et de la flore ne peuvent s'accommoder d'aménagements sophistiqués tels qu'ils sont pratiqués actuellement. Ces aménagements transforment, hélas, nos espaces naturels en parcs périurbains en leur faisant perdre leur identité et, peut-on le dire, un peu de leur âme.



QUEL AVENIR POUR LES SOURCES QUI ALIMENTENT LE REVEILLON ?

Il existe, à Villecresnes, plusieurs sources. Malheureusement, par négligence ou ignorance certaines d'entre elles ont disparu ces dernières années :

- La fontaine du Mai et son lavoir

- La source située vers le quartier de la gare

Regroupant plusieurs sources (dont une en provenance de Marolles), elle coulait en abondance le long des terrains bordant la rue des Jonquilles. Alimentant un lavoir détruit fin des années 70, elle permettait aux riverains d'arroser leur jardin. Cette source importante disparue lors de la construction du TGV devait, selon les engagements de la SNCF, être rétablie à la fin des travaux....

- La source située rue des Mardelles a tout récemment disparu, à la suite de la construction du lotissement « Nexity » (40 maisons environ) et cela malgré la mise en garde de notre Association

Savez-vous que cette source, parmi d'autres, permettait autrefois la culture du cresson ? Elle alimentait un lavoir dont certains habitants du quartier se souviennent encore. Notre association a demandé que cette source soit préservée et que le lavoir soit remis en état, afin de redonner vie à ce lieu. Malheureusement sans résultat.... ! Les travaux de terrassement du lotissement ont saccagé la source et définitivement balayé un joli projet.

N'oublions pas que l'écoulement naturel des sources permet le maintien de zones humides indispensables à bon nombres d'espèces (entre autres, les hirondelles)

Plus personne, aujourd'hui, ne devrait ignorer la valeur d'une source..... !

Vivre A Villecresnes suggère de répertorier les dernières existant à Villecresnes afin d'en assurer leur sauvegarde.



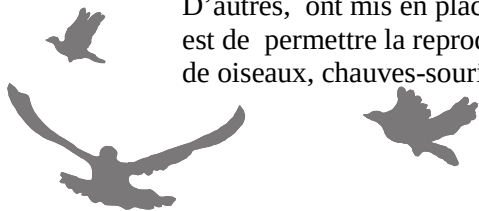
Epanrages des pesticides par les services municipaux

Pour l'entretien des espaces verts, rues, cimetière etc... soumis actuellement à un désherbage chimique, notre Association demande depuis plusieurs années l'abandon de ces techniques d'un autre âge et le choix d'une « **gestion différenciée** » qui consiste à **bannir toutes utilisations de pesticides et à n'utiliser que des techniques naturelles respectueuses de la nature**. Hélas sans succès....



Pourtant, de plus en plus de communes en France utilisent des méthodes douces respectueuses de la biodiversité, des nappes phréatiques, de l'eau des rivières et donc de notre santé.

D'autres, ont mis en place « **le fauchage tardif** » ou « **les friches fleuries** » dont l'objectif est de permettre la reproduction de nombreux insectes et par voie de conséquence, la protection de oiseaux, chauves-souris etc....



A Villecresnes, à ce jour, rien de tout cela mais, les mentalités évoluant, gageons que notre commune s'attellera bien vite à la protection de la biodiversité car, c'est évident :



il n'existe pas de pesticide inoffensif



Vivre A Villecresnes

« VIVRE A VILLECRESNES »

Association loi 1901 déclarée le 28 mars 1990 (J.O. du 27/04/1990)

Adresse : 21 bis rue Pasteur 94440 VILLECRESNES

courriel : vavillecresnes@free.fr

site : <http://vavillecresnes.free.fr>

membre du collectif « les Amis de la Forêt Notre-Dame »